**Instructions quant à la potabilisation de l’eau aux Tuamotu**

1. Eau de pluie récoltée dans des citernes
   1. *Les premières vérifications*

* L’état général de la toiture (en tôle, pas de toit en bois), des gouttières et de la citerne est satisfaisant ;
* S’assurer que la citerne soit munie d’un dispositif de séparation des premières eaux (Art. 36 de l’arrêté n° 583 S du 9 avril 1954) ;

/!\ Le dispositif doit être vidé après chaque pluie sinon il devient inefficace

* Que l’eau que l’on souhaite potabiliser soit claire, sans trouble ni turbidité, filtrée si possible.

L’eau est filtrée soit :

* par un kit de filtration type chaussette, cartouche ou charbon,
* avec un tissu à la sortie du robinet. Le tissu doit être changé/nettoyé souvent pour éviter l’accumulation de boues ou de matières en suspension.

Après filtration, l’eau est désinfectée par U.V. (coûteux) ou à l’aide d’un filtre céramique Doulton (nettoyable par brossage)

* 1. *Eau bouillie.*

L’eau filtrée doit être bouillie a minima 5 minutes avant refroidissement et consommation.

Pour conserver l’eau, le récipient doit être propre.

Recommandation : stérilisation si possible. Sinon, rincer le récipient avec de l’eau potable, le secouer et le vider. Il sera nécessaire de répéter l’opération au moins deux fois.

L’eau est conservée au maximum 3 jours. Il faut mettre les récipients dans un endroit ventilé, à l’abri de la chaleur et du soleil.

Il est recommandé de consommer l’eau le plus rapidement possible.

* 1. *Eau de javel (cf : HE-IR-8 du guide d’hygiène)*

La quantité de chlore à verser est proportionnelle à la quantité d’eau à potabiliser. La concentration de chlore doit être environnante de 1,5 mg par litre d’eau.

Par exemple, pour une citerne de 5 000 litres pleine, mettre 200 mL d’eau de javel.

Pour 1L d’eau à potabiliser, verser 3 gouttes de chlore.

Attendre 30 minutes minimum avant consommation.

1. Eau des puits ou eau saumâtre (cf : HE-IR-9 du guide d’hygiène)

Il ne faut **ABSOLUMENT PAS** consommer cette eau ni se doucher avec. La lentille d’eau est très peu profonde et donc l’eau n’est pas suffisamment filtrée pour empêcher les bactéries de parvenir jusqu’à cette lentille. Une simple plaie non soignée et lavée avec de l’eau non potable ou non stérile peut entraîner une infection cutanée.